

Assemblée Générale de l'ANAFORCAL

Jeudi 21 Avril 2011

Procès verbal

L'Assemblée Générale de l'ANAFORCAL s'est tenue le Jeudi 21 Avril 2011, de 17h00 à 18h00, au Palais des Congrès de Paris à l'occasion du sixième Congrès Francophone d'Allergologie, et a été immédiatement suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue de 18h00 à 18h30.

Sont présents 43 membres de l'association.

Jean-Pol DUMUR débute la réunion par un exposé du bilan d'activité et des perspectives de l'ANAFORCAL.

Bilan d'activité présenté par Jean-Pol DUMUR

1. Congrès Francophone d'Allergologie

Le cinquième Congrès Francophone d'Allergologie, qui s'est tenu au mois d'avril 2010 au Palais des Congrès de Paris avec pour fil rouge le thème « allergies alimentaires », a confirmé le succès des précédents en termes de fréquentation avec 2300 participants dont 1850 médecins. Le nombre de médecins francophones hors nationalité française qui y assistent, estimé à 25% du total, reste élevé. L'ANAFORCAL a organisé, comme l'année précédente, 24 ateliers avec un taux de remplissage aux alentours de 85 %.

Le congrès a été précédé par la tenue, le mardi, d'une session du JAMA et d'une session de formation pour les infirmières et assistantes des cabinets d'allergologues, qui ont aussi toutes deux rencontré un franc succès.

- 2. Le neuvième séminaire Botanique et Allergie** s'est tenu au mois de mai, à Biarritz, sur le thème « Pays basque : flore des océans et des montagnes ». Plus de cent participants s'y sont inscrits en cinq jours et cette réunion alliant sérieux et convivialité s'est encore caractérisée par un très haut indice de satisfaction des présents.

3. Rencontres Francophones d'Allergologie

Les IXèmes rencontres francophones de FMC en allergologie ont eu lieu à Tunis-Gammarth organisées au mois d'octobre 2010. Elles ont réuni environ 350 participants autour d'un programme scientifique et social de grande qualité. Elles ont été l'occasion, pour l'ANAFORCAL, d'inviter à cette manifestation 20 confrères d'Afrique sub-saharienne.

- 4. Une réunion des cadres animateurs, rapporteurs et experts ANAFORCAL** a été organisée à Paris au mois de janvier 2011. Soixante deux cadres venus de France métropolitaine, des DOM-TOM et des pays francophones y ont participé. Ils s'y sont consacrés à la finalisation des objectifs des ateliers du sixième congrès francophone, et ont par ailleurs participé à trois ateliers de formation à la pédagogie.

5. Participation à divers groupes de travail

L'ANAFORCAL est représentée et/ou participe à l'activité de plusieurs groupes de travail :

- au conseil d'administration de la Société Française d'Allergologie, dont les réunions sont assez fréquentes, par Jean-Pol Dumur
- au conseil scientifique du Congrès Francophone d'Allergologie par Joelle Birnbaum et Michel Miguères

- au comité d'organisation du CFA, qui compte quatre membres de la Société Française d'Allergologie et quatre membres de l'ANAFORCAL, par Jean Pol Dumur, Bruno Girodet, François Wessel et Jean-François Fontaine
- à la Fédération Française d'Allergologie dont elle est membre avec le SYFAL, la SFA et l'association asthme et allergie
- au sein du groupe APSI par Evelyne Bloch-Morot et Joëlle Birnbaum
- au sein du groupe insectes, groupe de travail de la SFA, par Joëlle Birnbaum et Bruno Girodet
- dans l'organisation de la Journée Nationale de l'Allergie avec Antoine Houry
- dans une enquête sur la pollinose de l'enfant initiée avec Joël Levy, qui en est le coordinateur.

6. Partenariat ANAFORCAL/SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez »

La formation des médecins généralistes initiée en partenariat avec SANOFI-AVENTIS sur le thème « La rhinite au-delà du nez » a été poursuivie avec la tenue de 20 nouvelles net-conférences, mais le programme a été définitivement stoppé au mois de juin 2010 par décision unilatérale du laboratoire.

7. DUFRAL

Le diplôme universitaire francophone d'allergologie (DUFRAL) a été créé en partenariat avec l'université de Toulouse, qui validera la formation. Il compte cette année 35 inscrits venus de 13 pays différents d'Afrique sub-saharienne. Les cours en ligne ont débuté au mois de février 2011 et la première session pratique aura lieu à LOME au mois de novembre 2011.

8. Nouvelles associations

Au cours de l'année écoulée, s'est créée l'Association ANAFORCAL BURKINA FASO. L'ANAFORCAL fédère donc, en avril 2011, 44 associations dont :

- 31 associations métropolitaines
- 3 associations des DOM-TOM
- 10 associations francophones : Algérie, Belgique, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Mauritanie, Togo, Tunisie, Sénégal.

Perspectives

Concernant les perspectives de l'année 2010-2011, sont notamment prévus :

1. **Le septième CFA** qui se tiendra au Palais des Congrès de Paris au mois d'avril 2012, et aura pour fil rouge « les allergies cutanées ». L'ANAFORCAL y organisera encore 24 ateliers, dont un réservé à la formation des cadres
2. **Le dixième séminaire Botanique et Allergie** aura lieu sur les bords du lac Léman du 27 au 29 mai 2011. Le thème en est « Climat et pollinose » et 100 participants se sont inscrits en moins de cinq jours à cette réunion qui rencontre chaque année un grand succès. L'organisation en est assurée grâce au partenariat des laboratoires THERABEL LUCIEN PHARMA, qui s'est engagé à nos côtés cette année, et ALK-ABELLO.
3. **Les dixièmes rencontres francophones de FMC en allergologie**, auront lieu à FES du 19 au 22 octobre 2011. Entre 500 et 600 participants sont attendus et les renseignements

concernant ce congrès sont disponibles sur le site www.lesallergies.fr, comme sur le site de l'AMAFORCAL. L'ANAFORCAL y invitera 20 médecins africains d'Afrique subsaharienne.

4. **Un programme de FMC à destination des médecins généralistes est organisé en partenariat avec le laboratoire THERABEL LUCIEN PHARMA** sur le thème «allergies croisées pollens-aliments : le nez et les yeux dans l'assiette». Cinquante réunions présentes seront organisées en France métropolitaine entre mars et juillet 2011, autour d'un diaporama conçu par Pascal Demoly, Joëlle Birnbaum et Jean-François Fontaine, et évalué par un comité pédagogique composé de François Wessel, Joël Levy et Pierre Grave. Cette formation en direction des médecins généralistes contribue à donner de la visibilité à l'allergologie.
5. Bien que le laboratoire SANOFI-AVENTIS ait prématurément mis un terme à la formation « La rhinite au-delà du nez » sa branche internationale a souhaité reprendre ces net-conférences pour l'Algérie puis la Tunisie en partenariat avec l'ANAFORCAL sur le deuxième semestre 2011. Les formateurs seront des allergologues de l'ANAP et du GTFORCAL.
6. **Le renouvellement du bureau fédéral de l'ANAFORCAL** aura lieu au mois d'avril 2012. L'élection se fera, comme d'habitude, par correspondance et le dépouillement aura lieu au cours du CFA. Douze postes seront à pourvoir dès lors que la modification des statuts proposée par le Conseil d'Administration aura été approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet dans les suites immédiates de la présente Assemblée Générale. Cet élargissement du bureau répond à la nécessité de renouveler les générations pour pérenniser la vitalité de l'association.

Au terme de cet exposé, et en l'absence de questions de la part des membres présents, le bilan d'activité 2010 est soumis au vote de l'Assemblée Générale. Le quitus est accordé au président à l'unanimité.

Bilan financier présenté par Bruno Girodet

1. Recettes

Les ressources associatives, d'un montant de 178645 € comprennent :

- 135570 € de subventions, en baisse de 6,4 % par rapport à celles de l'année précédente qui incluaient la participation aux actions de FMC pour les médecins généralistes
- 43075 € de cotisations des adhérents, en légère baisse par rapport à 2009 en raison d'un retard de versement qui a finalement été comblé sur 2011.

Les prestations vendues, d'un montant de 176821 € sont en hausse de 24,9 % par rapport à l'année 2009 : elles correspondent aux bénéfices du CFA, en hausse de 20000 €, aux recettes publicitaires du journal et au gain de 5000 € généré par le congrès de Tunis.

Au total le montant des produits de fonctionnement est de 355466 €, stable par rapport à l'année précédente. Le CFA représente une source très importante de recettes pour l'association.

2. Dépenses

Les charges de fonctionnement, d'un montant de 343341 €, sont stables par rapport à celles de 2009 qui s'élevaient à 345990 €, mais restent à un niveau élevé. Leur augmentation par rapport aux années antérieures provient en grande partie des frais de prise en charge pour les associations d'Afrique sub-saharienne. Ainsi peut-on signaler comme « point sensible » le financement des déplacements de nos confrères au congrès de Tunis, pour lesquels il n'existe pas de subvention correspondante.

	2010	2009	Evolution
Bénéfice CFA	145839 €	126071 €	+ 15,7 %
Reprise fonds dédiés	0 €	25000 €	
Déplacements aides Afrique	0 €	35725 €	
Sous-traitance séminaires	95470 €	90525 €	+ 5,5 %
Honoraires médecins	80500 €	71457 €	+ 12,7 %
Honoraires organisation	28600 €	26000 €	+ 10 %
Remboursements déplacements médecins	19832 €	25940 €	- 23,5 %
Affranchissement	8160 €	6381 €	+ 27,9 %
Honoraires	13467 €	10118 €	+ 33,1 %
Subvention DUFRAL	10000 €	0 €	

Le poste « Honoraires médecins » correspond aux indemnités des cadres participant à la réunion de préparation du CFA et des intervenants des ateliers, et aux rémunérations de missions diligentées par le président, d'un montant de 300 € par jour.

Le poste « Honoraires organisation » correspond aux indemnités versées aux membres du bureau pour leur participation à l'organisation des congrès et la représentation de l'association dans les différentes structures partenaires : elles sont basées sur un minimum destiné à compenser, au moins partiellement, la perte de recettes qui en découle dans leur activité libérale.

Le poste « Honoraires » correspondant à ceux du cabinet d'expertise comptable est en hausse en raison du temps passé sur le dossier de création de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU).

Une subvention de 10000 euros, dont le montant a été approuvé par les membres du bureau, a été versée au DUFRAL.

Le résultat courant non financier, qui correspond au résultat avant impôt sur les sociétés, fait finalement apparaître un déficit à peu près stable de 4453 €.

Le résultat net de l'exercice, après impôt sur les sociétés et constatation des produits financiers, fait apparaître un déficit de 938 euros.

La synthèse de l'activité globale peut être détaillée comme suit :

	2010	2009	Evolution
Produits de fonctionnement	355466 €	357659 €	- 0,6 %
Charges de fonctionnement	343141 €	345990 €	- 0,8 %

Impôts et taxes	1470 €	709 €	+ 107,3 %
Charges de personnel	19568 €	15203 €	+ 28,7 %
Résultat courant non financier	- 4453 €	- 4203 €	- 5,9 %

Résultat financier	3516 €	567 €	
Impôt sociétés		- 1628 €	

Résultat de l'exercice	- 938 €	- 5264 €	+ 82,2 %
-------------------------------	---------	----------	----------

Le solde de trésorerie qui était de 183015 € au 31/12/2009 est de 119840 € au 31/12/2010 après un mouvement de trésorerie équivalent à 63175 euros sur l'année écoulée.

Cette dégradation s'explique principalement par la réception très tardive, sur 2011, du solde du CFA 2010 soit 80838 €. Sans ce décalage la trésorerie serait en légère augmentation et les réserves financières de l'association restent donc stables aux environs de 200000 euros.

Au total Bruno Girodet signale que l'ANAFORCAL a connu une année dense avec pour élément exceptionnel une aide de 10000 euros apportée au DUFRAL. Celle-ci sera reconduite en 2011. La gestion de la trésorerie est jugée bonne par le cabinet d'expertise comptable, qui signale que les sommes avancées pour les manifestations d'une année sur l'autre sont toujours importantes.

En l'absence de questions, et après soumission du bilan 2010 à l'Assemblée Générale le quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt l'Assemblée Générale, et ouvre immédiatement l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Assemblée Générale Extraordinaire de l'ANAFORCAL

Une assemblée générale extraordinaire de l'ANAFORCAL portant sur une modification des statuts s'est tenue le Jeudi 21 avril 2011 de 18h00 à 18h30 au Palais des Congrès de Paris dans les suites de l'Assemblée générale ordinaire.

Après accord du Conseil d'Administration, il est proposé que le nombre des membres élus du bureau de l'ANAFORCAL soit porté de huit à douze.

Jean-Pol Dumur précise que cette modification des statuts a pour but de faciliter l'entrée de nouveaux représentants des AREFORCAL au bureau et par là même le renouvellement des cadres.

La modification proposée des statuts est adoptée à l'unanimité et prendra donc effet dès l'année 2012 avec l'élection de douze membres titulaires au bureau de l'ANAFORCAL.

En l'absence de questions ou remarques supplémentaires le président Jean-Pol Dumur clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Docteur Jean-Pol DUMUR
Président

Docteur Jean-François FONTAINE
Secrétaire Général